CHARTE DU RANDONNEUR



- 1. Respectons le tracé des sentiers et n'utilisons pas de raccourcis.
- 2. Soyons discret. Pensons aux autres, à la sérénité de la nature.
- 3. Apprenons à connaître la flore et la faune surtout dans les espaces sensibles.
- 4. Ne laissons ni trace de notre passage ni déchets.
- 5. Ne faisons pas de feu dans les régions sensibles.
- 6. N'oublions jamais de toujours refermer derrière nous barrières et clôtures.
- 7. Tenons les chiens en laisse.
- 8. Soyons prudents avec l'eau des ruisseaux : est-elle potable ?
- 9. Renseignons nous en période de chasse auprès des communes .
- Informons nous des règlements qui conditionnent l'accès à certaines réserves et zones centrales des parcs nationaux.

